érudit
www.erudit.org

Article

« Les politiques du corps visant les milieux populaires »

Sylvia Faure

Lien social et Politiques, n° 59, 2008, p. 33-45.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/018812ar

DOI: 10.7202/018812ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. *Érudit* offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Document téléchargé le 21 novembre 2016 04:48

Les politiques du corps visant les milieux populaires

Sylvia Faure

Corps et socialisation institutionnelle

La sociologie des politiques publiques a pour objet central la compréhension des catégories de pensées et d'initiatives des acteurs institutionnels, des «experts» et des décideurs politiques, à partir de l'analyse des discours officiels, en vue de saisir les modes d'interprétation du monde ainsi que les modes de production des «problèmes sociaux» qu'elles sous-tendent (Muller, 2000; Fassin, 2004; Tissot, 2007). Il est plus rare que les chercheurs s'interrogent sur le fonctionnement de telles catégories, une fois instaurées, sur les modalités de socialisation qui en découlent, et sur les effets de la confrontation entre les logiques de socialisation incorporées par les individus «ciblés» par les «dispositifs» institutionnels et les logiques institutionnelles de socialisation (Thin, 1998). Nous nous proposons d'explorer ces pistes en considérant les dimensions corporelles de la socialisation institutionnelle visant les milieux populaires «en crise» (Mauger, 1998). Pour ce faire, nous mobiliserons les résultats de plusieurs recherches: l'une d'elles a été conduite dans des quartiers situés en «zones urbaines sensibles», avec pour objectif d'étudier les espaces et les modes de socialisation de leurs habitants, et en particulier les effets des mesures institutionnelles s'adressant aux demandeurs d'emploi ou encore aux familles; une autre recherche porte sur les «dispositifs» de reconnaissance de la danse hip-hop pratiquée par des jeunes provenant de milieux populaires. Nous nous référerons enfin à un travail en cours qui analyse les processus de «reclassement» d'ouvrières d'usine licenciées.

Les politiques du corps

Les données empiriques constituées sur ces terrains d'enquête mettent en exergue une dimension de la socialisation institutionnelle que nous qualifions d'«entrepreneuriale» (Montlibert, 2001)[1] par laquelle il est demandé aux individus d'être les *gérants* d'eux-mêmes et de leur existence, et de faire des «projets». Cependant, cette dimension participe d'une forme de socialisation plus large, dont certains traits peuvent paraître contradictoires, comme la compassion et l'écoute des personnes jugées «vulnérables» (Fassin, 2004; Ballain, Glasman et Raymond, 2005); en effet, le traitement individualisé fait appel à la psychologie des individus conçus comme des «sujets autonomes», mais, en même temps, l'imposition de valeurs morales quant à leurs comportements mentaux, langagiers et physiques s'opère par le

Lien social et Politiques, 59, *Corps et politiques : entre l'individuel et le collectif.* Printemps 2008, pages 33 à 45.

biais de modalités de socialisation qui touchent particulièrement le corps, en vue de transformer leur *hexis corporelle*.

Ainsi, nous parlerons de «politiques du corps» pour décrire les pédagogies implicites ou explicites à l'œuvre dans les espaces institutionnels de socialisation, qui visent à «éduquer» les individus jugés trop éloignés des normes légitimées par les politiques publiques (Faure et Garcia, 2005a). Ces pédagogies du corps (que nous nommerons désormais «politiques du corps») constituent des corps «politisés» (et nous référons ici à Pierre Bourdieu), dans le sens où elles procèdent à l'*incorporation* des valeurs reconnues par les pouvoirs publics et énoncées dans les discours politiques[2]. Toutefois, elles ne font pas nécessairement l'objet d'appropriations conformes aux attentes institutionnelles. En concurrence avec d'autres normes sociales auxquelles sont susceptibles d'adhérer les individus auxquels elles sont destinées, elles impliquent aussi une réorganisation du temps et des activités de la vie privée et familiale des individus, ce qui n'est pas toujours possible pour ces derniers.

Notre posture théorique nous rapproche des réflexions de Dominique Memmi et Didier Fassin (Fassin et Memmi, 1996; Memmi, 2000; Fassin, 1996) à propos du «gouvernement des corps» qu'ils observent dans les politiques publiques de santé, mais aussi dans le domaine de la régulation de l'action publique, qu'ils associent à l'extension de la biopolitique décrite par Michel Foucault (2004a; 2004b). Leur question centrale est de savoir quel corps vise les mesures publiques quand elles interviennent en particulier sur la santé, l'intimité et la sexualité. S'intéressant donc aux modalités de régulation du corps que prônent ces politiques publiques, ces auteurs révèlent les mesures de domination qui sont prises et qui s'exercent sur les catégories sociales jugées «vulnérables»: malades, déviants, pauvres, étrangers sans papiers, femmes devant subir une interruption de grossesse, etc. Ils dessinent ainsi les frontières (et donnent aussi à voir les marges) d'un mode de «gestion» de la question sociale engageant non pas des procédures punitives et disciplinaires — ou pas uniquement –, mais bien des pédagogies corporelles ignorées en tant que telles, car à l'œuvre dans les lieux (institutionnalisés) d'écoute (Fassin, 2004), comme lors d'entretiens individuels pendant une consultation médicale, ou lors de divers autres échanges discursifs (administratifs, de formation, etc.).

Notre thèse générale est qu'en s'immisçant dans la vie privée des populations, en intervenant sur les plans des relations familiales, de l'éducation (mesure visant la «parentalité», par exemple), de la santé, la biopolitique procède à la surveillance des individus et des populations (Memmi, 2000). La contrepartie que nous entrevoyons est la mise en place de procédures de socialisation spécifiques et interdépendantes sous forme de deux injonctions:

1. parler de soi, faire preuve, dans ce discours sur soi, de réflexivité, d'autodétermination et de «responsabilité» en tant qu'usagers des services publics;
2. faire la preuve que l'on accepte de s'engager dans un travail sur soi (Darmon, 2003), c'est-à-dire que l'on transforme ses habitudes corporelles et ses façons de se présenter à autrui.

Ces modalités de socialisation se réalisent en groupe (lors de stages de reclassement, de courtes formations, etc.) et individuellement (lors d'entretien au sein de centres de conseils, de rendez-vous avec des travailleurs sociaux, etc.). Formateurs, médecins, travailleurs sociaux, conseillers en tout genre se voient ainsi confiés de la mission de convaincre les individus de se «responsabiliser» selon des normes d'individualisation assez claires: être responsable de soi et ainsi faire des choix «personnels» et les affirmer en toute connaissance de ses propres possibilités d'action (et non en raison de désirs perçus comme irréalistes par les travailleurs sociaux). Ceci nécessite de passer un contrat avec l'animateur, l'éducateur, le conseiller ou le travailleur social, en vue d'apprendre à composer un «projet» et d'orienter son existence de manière «raisonnée».

Cet individu-sujet «construit par l'institution» (Memmi, 2003: 131) correspond en de nombreux traits à l'idéal-type de l'individu «entrepreneur de lui-même» dont le bien propre (et principal) est son corps susceptible d'être mis au service d'autrui contre une rémunération négociée (Castel et Haroche, 2000). Une telle conception de l'individu «moderne» est édifiée sur la base d'une appréhension de la socialisation (qui n'est pas celle que nous adoptons dans cet article) sous le prisme du lien social négocié ou «contractuel». Il n'y a guère de place dans ce modèle de pensée pour la prise en compte des inégalités sociales relatives à la transformation des structures sociales et économiques, nationales et internationales, et de leurs conséquences sur les modes de socialisation des individus, c'est-à-dire de formation de soi. Au cours des années 1990, fortes de cette vision du social, les réponses institutionnelles contre les effets de ces inégalités sociales se sont ainsi orientées vers le traitement individualisé de ces effets (Fassin, 2004; Castel, 2005), les situations sociales n'étant plus tellement perçues comme le résultat d'inégalités ou de domination sociales, mais d'abord portées par des individus «en souffrance», «vulnérables», «victimes», sur lesquels il était urgent d'intervenir par l'écoute et l'entretien personnalisé. Autrement dit, empreints de psychologisation (Fassin, 2004; Chavanon, 2005), et pensés en tant que négociation devant aboutir à une prise de décision individuelle (à un choix) en toute connaissance de cause (Memmi, 2003), les travailleurs sociaux ne perçoivent plus la situation sociale comme objet d'intervention, mais, comme le résume ici Dominique Glasman, se demandent

> comment faire entrer dans une dynamique de changement un individu qu'il n'est ni possible ni souhaitable ni efficace de contraindre, autrement qu'en invitant à se déterminer lui-même? Mais cela au prix parfois d'un simulacre d'adhésion à un projet extorqué, dont la raison d'être pourrait bien être moins le contenu précis que le fait «d'être en projet», sorte d'indice de socialisation de l'individu dans la «cité par projets». (Glasman, 2005: 129-130)

Le travail social visant les milieux populaires

On ne doit pas confondre ces dispositifs d'entretien et d'écoute compassionnelle avec des procédures de disciplinarisation des individus pour les rendre dociles et ainsi utiles à la société (Foucault, 1975); ils relèvent bien davantage de l'articulation entre des discours normatifs (des conseils et débats) et des pratiques de transformation des corps qui passent par des «exercices» d'objectivation de soi (et de son apparence) par le biais de l'apprentissage de techniques de gestion du corps. Cet apprentissage est largement organisé sous forme de jeu de rôle (filmer la simulation d'un entretien avec un employeur fictif, par exemple, dans le cadre de stages d'insertion sur le marché du travail ou de formation de «retour vers l'emploi»), et la prestation de chacun est ensuite commentée par le groupe ou le travailleur social. Dans tous les cas, les individus sont amenés à se comparer à d'autres partenaires de la formation ou du stage, tout en ayant régulièrement, mais pas continuellement, des entretiens en tête à tête avec un travailleur social qui encourage, conseille, valide certaines initiatives, critique, donne des «objectifs».

La particularité de ces «dispositifs» institutionnels tient effectivement dans leur irrégularité: les individus ne sont pas engagés dans un contexte de formation durable et homogène; les stages et les formations ont une durée relativement brève (de quelques semaines à quelques mois); les individus ne rencontrent pas non plus un représentant unique des pouvoirs publics et sont en conséquence confrontés à des discours institutionnels différents (formateur, éducateur, assistante sociale, etc.). De fait, on assiste moins à une inculcation continue et progressive de modèles de conduites proposés par une «institution totale», qu'à une mise au travail du corps «discontinue» pouvant mettre en concurrence divers principes d'action.

L'efficacité attendue d'un tel travail du (sur les) corps tient donc largement de l'adhésion doxique des «publics» aux préceptes et aux modèles de conduite qui leur sont proposés lors de leurs interrelations entre des travailleurs sociaux ou des formateurs. Aussi les acteurs institutionnels ne visent-ils pas (ou ne peuvent-ils prétendre à) la transformation totale des individus, et donc de leur *habitus* (Mauger, 2001a); en revanche, ils ont à convaincre du «bien fondé» de la mise en veille de certaines des dispositions incorporées (Lahire, 1998) qu'ils jugent inadéquates par rapport aux objectifs visés (entrer sur le

marché de l'emploi, par exemple). Cela les amène à transmettre certaines techniques de soi «utiles» dans des contextes particuliers (l'entreprise, lors d'un entretien d'embauche…).

La conversion partielle et contextualisée est par conséquent présentée comme un moyen (et non une fin) pour la réalisation d'un «projet individuel» qui se formalise durant les entretiens conduits par le travailleur social servant de «référent institutionnel» aux personnes engagées dans un tel processus de socialisation.

Le travail social et l'emploi: entreprise de morale et politique du corps

La combinaison d'injonctions à être entreprenant, à faire des choix réfléchis, et d'injonctions moralisatrices appelant à être responsable de soi et de ses proches, à changer la façon d'être (physiquement) est particulièrement présente dans les dispositifs de retour vers l'emploi des individus les plus éloignés du marché de l'entreprise. C'est ainsi que les «dispositifs» d'insertion, de formation ou de reclassement donnent à voir des modalités de socialisation corporelle engageant une transformation des individus et de leurs pratiques sociales à partir d'attentes sociales imprégnées des préalables de «l'autonomie», du «projet», du sujet faisant des «choix» en vue de correspondre aux supposées exigences du marché du travail[3]. Autrement dit, il s'agit de modifier les comportements les plus éloignés des préalables sociaux et professionnels, de valoriser au contraire les conduites jugées adéquates ou les nouveaux savoir-faire en matière de présentation de soi. Aussi les socialisations de transformation et de renforcement (Darmon, 2006) convergent-elles dans l'apprentissage d'un travail sur soi qui met en scène la biographie par des récits de soi et l'expérimentation des techniques de gestion du corps proposées par les formateurs et travailleurs sociaux, qui fournissent de nouveaux cadres de représentation de soi aux stagiaires pour mieux correspondre aux normes de l'«employabilité» sur les segments du marché de l'emploi auxquels ils sont susceptibles d'avoir accès. Par exemple, apprendre à «être à l'heure» implique de changer certaines habitudes corporelles: se lever le matin, organiser des activités selon une temporalité précise, aller plus vite pour réaliser certaines tâches ou dans l'entretien du corps. Les formations qui en découlent entreprennent d'amener les individus à ajuster leurs façons d'être et de vivre aux exigences des entreprises, mais aussi à celles de l'école, qui impliquent entre autres des usages légitimes du chronomètre (Millet et Thin, 2005a).

Différences sexuées

Des stages de «remise à niveau» sont mis en place en vue de faire éprouver aux personnes les plus éloignées des marchés de l'emploi leurs possibilités pratiques de trouver et de conserver un emploi. Cependant, si une forte incitation est faite sur les hommes (qu'ils soient pères de famille ou non), nous constatons une démarche formatrice quelque peu différente vis-à-vis des femmes quand elles sont mères. Il s'agit alors de leur faire éprouver (durant le temps de formation et le stage en entreprise) les difficultés en matière de garde d'enfants, de leur montrer l'incompatibilité entre l'horaire du travail et leur rôle d'éducatrice; progressivement, on amène ainsi certaines d'entre elles à réviser leur désir d'emploi ou de réduire leurs exigences par rapport à celui-ci. De plus, leur façon d'être n'est pas toujours conforme aux préalables du monde du travail. Les formatrices veillent à expliciter le fait que retourner vers l'emploi implique différentes étapes de transformation, au cours desquelles les stagiaires devront accepter de changer certaines de leurs façons d'être, de parler, certaines habitudes corporelles (comme le port du voile, qui est un obstacle). Une formatrice nous confie que ce qui est le plus délicat, c'est de faire comprendre en quoi et pourquoi l'apparence de certaines femmes peut être un frein majeur à la recherche d'emploi. C'est notamment très difficile de parler d'hygiène: «Comment dire à une personne qu'elle sent mauvais? C'est un vrai problème».

La socialisation institutionnelle n'exerce pas seulement un clivage entre hommes et femmes en matière d'emploi. Diverses mesures de socialisation institutionnelle visent les femmes, souvent relayées par des associations locales travaillant en lien avec des représentants d'institutions publiques intervenant auprès des femmes selon les thèmes des réunions qu'elles organisent très régulièrement (justice, droit, santé, éducation, école…)[4]. Ces rencontres ont des sujets récurrents censés s'adresser à un public féminin: l'éducation des enfants, la «parentalité», mais également les problèmes de santé, l'alimentation, les violences faites aux femmes, le repérage d'enfants qui se droguent (Faure et Thin, 2007). Lors des discussions, les représentants des groupes sociaux dominants tendent à imposer leurs propres valeurs et normes corporelles en invoquant les usages d'entretien du corps, la sexualité ou encore les rapports entre hommes et femmes. Le savoir médical permet alors de discuter avec les femmes de leurs habitudes d'hygiène, de leur «démontrer» leurs «mauvais» comportements en la matière («ce n'est pas bon pour la santé») et ainsi de les convaincre de la nécessité de les modifier. Il en est de même pour les conduites alimentaires, qui sont discutées parce que jugées inadéquates selon les normes dominantes de la santé publique[5].

Se développant avec le soutien des opérateurs institutionnels de la politique de la ville, de telles initiatives, présentées comme favorables aux femmes des milieux populaires, sous-tendent dans bien des cas une perception sociale de la soumission de ces femmes (surtout si elles sont d'origines étrangères). Elles sont aujourd'hui publicisées en tant que «mesures innovatrices» encouragées par les pouvoirs publics, du moment qu'elles mobilisent le registre de l'égalité hommes-femmes et du combat contre la «violence masculine». Dans cette mouvance, des projets d'associations (non féministes) bénéficient du soutien financier des politiques publiques parce qu'ils évoquent la «mobilisation» d'habitantes autour d'une manifestation culturelle dans leur quartier qui créera «du lien social» et permettre de lutter contre les «communautarismes», tout en «libérant» les femmes du joug de la domination des hommes. Les initiatives retenues par les pouvoirs publics sont en même temps aussi celles qui mettent l'accent sur le «suivi individualisé ou personnalisé», la «connaissance de soi» en proposant de travailler à la «révélation du potentiel intérieur» de chaque personne. Ainsi s'engagent des modalités de socialisation corporelle visant à faire prendre «conscience» à ces femmes de tout ce qu'elles «subissent» dans leur vie quotidienne, à savoir la vie domestique et l'autorité des hommes, du conjoint, du père, des frères… et leur renvoie un modèle de conduite «responsable d'elles-mêmes». Cette vision politique des femmes de milieux populaires d'origines étrangères n'entend pas le contre-discours des concernées qui, en d'autres lieux de parole, invoquent leurs problèmes quotidiens liés à leur insécurité sociale et économique, et à l'absence des hommes «chef de famille».

> «Nos hommes sont morts! nos hommes sont morts ou malades» dit une femme algérienne épouse d'un ancien ouvrier, lors d'un débat public organisé pour la journée de la femme en 2004 par un collectif d'associations ne bénéficiant pas de la légitimité des opérateurs locaux des politiques publiques en faveur des «quartiers» et des «habitant-es» des quartiers «en zones urbaines sensibles». (Faure et Thin, 2007)

Les conditions de la conversion de soi: ou la fin des «poupées Barbie»

Les éléments d'analyse précédents débouchent sur la question des effets des diverses modalités de la socialisation institutionnelle sur les individus, et des conditions pour qu'il y ait effectivement transformation de soi et incorporation de nouvelles manières d'être, de penser le travail aussi, d'organiser leur existence[6].

Pour éclairer ce point, nous nous référerons à une recherche en cours concernant des ouvrières licenciées à la suite de la fermeture de leur usine de textile, ayant suivi un plan de reclassement qui a permis à plusieurs d'entre elles de s'orienter vers une formation d'auxiliaire de vie. Une donnée importante est que ces femmes sont vieillissantes (50 ans et plus), et que l'enjeu de la reconversion professionnelle apparaît, *a priori*, peu indispensable sur le plan économique (elles le disent en tout cas), car elles bénéficient d'indemnités de chômage plus longues qui peuvent les conduire progressivement à la retraite. Cependant, beaucoup ne peuvent envisager

de rester chez elles et de se consacrer au travail domestique et à des activités hors travail salarié. Les interviewées indiquent d'ailleurs qu'elles ont dû faire face aux idées reçues en la matière de la part des agents recruteurs ou des formateurs dans les dispositifs de reclassement, qui leur proposaient et leur conseillaient de prendre quelques heures de travail par intérim, plutôt que de chercher un emploi à temps complet. Face à la demande forte d'une dizaine d'entre elles (sur 80 licenciées) de changer de métier pour obtenir un «vrai emploi», ils leurs ont fait passer un bilan de compétences et des tests. À la plupart d'entre elles, ces formateurs ont proposé d'apprendre à faire un *curriculum vitae* et de répondre aux annonces qu'ils notaient au tableau de la salle de classe prêtée à cette intention par la mairie: c'est-à-dire quelques heures de ménage et des remplacements de brèves durées dans des domaines d'activité très éloignés de leur métier (par exemple, découper de la viande dans une boucherie). La cellule de reclassement apparaît donc comme un espace «désarmant», d'autant que ces femmes ont toujours travaillé à l'usine, depuis l'âge de 17 ou 18 ans, et qu'elles n'ont jamais eu à faire des démarches pour trouver un nouvel emploi.

La proposition de devenir auxiliaire de vie s'est imposée à une dizaine de femmes comme la solution la plus raisonnable vu leur âge et le résultat du bilan de compétences, même si certaines avaient espéré pouvoir suivre une formation d'aide-soignante. Elles n'avaient guère le choix: chercher du travail dans une autre usine de textile ou tirer un trait sur le savoir-faire et l'expérience de 30 années d'expérience professionnelle. Deux amies se sont informées sur le métier d'auxiliaire de vie, en s'adressant à une association qui avait fait paraître une annonce, et qui place des auxiliaires au domicile de personnes dont l'état de santé nécessite une aide quotidienne pour faire le ménage, le déjeuner et quelques papiers administratifs. Elles ont alors entrepris de se préparer au concours d'entrée de l'école, qu'elles ont réussi. La formation a duré presque deux ans, entrecoupée de stages (le coût de la formation est supporté par les Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce [Assedic] et la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales [DDASS]). Cette démarche a ensuite suscité des «vocations» auprès des anciennes collègues de l'usine. Pour ces femmes, l'enjeu était «de ne pas rester sur le carreau» et de se prouver entre elles ainsi qu'à leur conjoint qu'elles étaient «encore» capables de faire quelque chose de leur vie. Lors des entretiens, elles racontent ce qu'elles ont appris et sont toutes fières d'avoir pu «se remettre à étudier», d'avoir pu «apprendre», «retourner à l'école» et même faire un dossier écrit («tapé à l'ordinateur») donnant lieu à une soutenance orale sur laquelle se terminent les épreuves d'examens.

Le «noyau dur» de ce reclassement est constitué de quatre amies d'usine désignées sous le terme de «poupées Barbie», car leur «jeu» favori consistait, chaque jour, à s'habiller de manière surprenante, «haute en couleur» et avec des bijoux. Toujours «coquettes», les amies (blondes et frisées) s'amusaient donc à se présenter avec des tenues excentriques qu'elles jugent encore «très féminines», comme la jupe courte léopard portée avec de grandes bottes. Elles racontent (dans des entretiens individuels) qu'elles sortaient ensemble aussi certains week-ends, allant danser et dîner au restaurant. Elles étaient présentes à chaque fête organisée dans l'usine comme pour les «catherinettes», Noël ou encore pour les anniversaires, les naissances, etc. Elles refusaient le port de la blouse et trouvaient du plaisir à se montrer vêtues si possible de manière changeante, ce qui les aidait à se rendre chaque matin à l'usine malgré leur manque d'enthousiasme initial: «On n'allait pas à l'usine pour travailler, on allait à l'usine pour se faire voir» dit l'une d'elle.

Et puis il y a eu le licenciement. «Tout a changé», disent-elles, et surtout elles ont dû apprendre à ne plus s'habiller comme avant. D'ailleurs, en l'espace de quelques mois, et parce que la fermeture de l'usine a constitué un événement choquant, elles n'ont «même plus

envie» de s'habiller en «poupées Barbie», bien qu'elles apprécient regarder les photographies d'antan, pour se remémorer les meilleurs souvenirs de l'usine et de leur jeunesse. Lors du plan de reclassement, «on» leur a fortement indiqué l'importance de la tenue pour trouver un emploi, et dans la formation d'auxiliaire de vie, elles se sont familiarisées avec des «mesures d'hygiène» qui contraignent à porter des tenues «pratiques», mais aussi «sobres», parce que le métier est salissant et puis qu'il ne faut pas heurter les personnes chez qui elles travaillent. Maintenant, pour Josiane notamment, son ancienne tenue lui paraît «vulgaire», elle s'est aussi arrêtée de fumer moins par souci de santé que parce que «fumer pour une femme de 50 ans, c'est vulgaire» répète-t-elle. De son côté, comme elle s'est «mise à la danse country», Adèle porte des chemises à carreaux qui font un peu «cow-boy» (dit-elle), mais elle qualifie cette tenue de «classique» et se sent «bien» ainsi vêtue. Adèle évoque le «deuil de l'ancien métier» comme passant par une transformation de soi radicale. Par ailleurs, comme la formation a été prenante et comme le métier exige aujourd'hui une grande disponibilité, elle n'a plus de temps libre pour rencontrer ses anciennes amies. Le souvenir de l'usine et des copines s'éloigne; mais plus qu'un changement de métier, il s'agit pour elle d'entrer dans ce qui lui apparaît comme «sa vraie» classe d'âge (la cinquantaine) et de manifester le «sérieux» qui incombe aux femmes dans la cinquantaine exerçant une activité de services aux personnes. Josiane ajoute que l'usine, «c'était la cour de récréation». Ainsi, l'entreprise paternaliste et taylorienne tendait à maintenir ces femmes dans l'illusion du maintien de leur adolescence (puisqu'elles sont entrées presque en même temps dans l'entreprise, à la sortie de leur scolarité). À la suite du plan de reclassement suivi de la formation, elles obtiennent le diplôme d'auxiliaire de vie qui semble agir comme un «rite institutionnel de passage» dans leur nouveau mode de vie et leur entrée dans un nouveau cycle de vie.

Il serait toutefois naïf (sur le plan de l'analyse sociologique) de penser que ces conversions de métier et de corps tiennent de l'emprise réussie de la socialisation institutionnelle sur ces femmes. Leur vie privée et familiale fournit les conditions préalables à la conversion de soi: un époux se trouvant au chômage en même temps que sa femme, la transformation de la vie quotidienne devenait une nécessité de couple (il a aussi totalement changé de métier); un licenciement concordant avec la fin d'un cycle de vie familiale, les enfants partant du domicile familial; l'installation avec un nouveau compagnon appartenant à un milieu social plus favorisé (cadre supérieur) permettant de connaître une certaine ascension sociale manifeste sur le plan des conditions d'existence (elle vient habiter chez son compagnon dans une autre ville) et dans la transformation des réseaux de sociabilité (elle adopte les amis et les activités de loisirs de son ami et abandonne ses anciennes activités, ne voyant plus non plus ses «copines»).

Dans ces situations, suivre la formation d'auxiliaire de vie et passer le diplôme est vécu comme la réalisation d'une vocation laissée de côté durant les années d'usine, ce qui les conduit aussi, lors de l'entretien, à dévaloriser les savoir-faire qu'elles mettaient en œuvre dans l'entreprise textile. Enfin, malgré les contraintes de travail (du point de vue des horaires de travail, des vacances qu'elles perdent, des primes qu'elles n'ont plus), elles tendent, de fait, à estimer que leur nouvelle activité est meilleure que l'usine, plus gratifiante, qu'elles sont enfin «utiles» et considèrent leur nouveau métier comme une source d'investissement d'où elles retirent de l'estime de soi (Mazade, 2003). Elles font donc le «deuil» du passé professionnel, même si elles disent que cela n'a pas été facile, deuil qui marque en même temps des changements notoires dans leur organisation familiale.

Ces situations subjectives sont à mettre en parallèle avec celles d'autres collègues de ces ouvrières que nous avons aussi rencontrées et qui nous disent ne pas pouvoir trouver du travail, vivre au jour le jour en s'astreignant tant bien que mal au travail domestique sans en retirer aucun intérêt, qui se disent «malades», «inquiètes» pour l'avenir et sans projections dans l'avenir. Pour emprunter une expression d'Olivier Mazade, nous dirons que ces femmes sont dans le regret du passé et que les regrets, «c'est le corps qui les exprime» en conservant ses habitudes sans pouvoir les réactualiser dans le hors-travail qui s'impose à elles, dans leur espace domestique, les lieux de

formation (cellule de reclassement) ou à la cellule syndicale, qu'elles critiquent fortement, au contraire des «converties» ou de celles qui étaient en passe de se reclasser au moment où nous réalisions les entretiens.

Résistances et contre-modèles de la gestion de soi en milieux populaires

Les différents matériaux de recherche que nous avons constitués lors des recherches conduites dans les milieux et quartiers populaires tendent à montrer que la morale institutionnelle qui s'exprime aujourd'hui à leur endroit — en les appelant à leur «responsabilité», à ne pas être des «assistés» des services sociaux –, exerce des pressions psychologiques fortes sur les individus qui entrent dans les «dispositifs» mis en place par le biais des politiques publiques (emploi, formation, lutte contre la délinquance, actions auprès des familles…). La culpabilité des mères qui suivent des réunions portant sur la délinquance ou encore le suivi scolaire s'exprime régulièrement quand elles ont des enfants qui se trouvent en grande difficulté scolaire ou ont commis des actes délictueux repérés par les instances policières et judiciaires.

Mais le travail institutionnel ne fait pas que jouer sur cette culpabilité, il engage plus fondamentalement les individus à devenir des entrepreneurs, des gestionnaires, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises. Cette socialisation entrepreneuriale s'élabore selon des principes du corps que nous allons tenter de résumer avec l'exemple des danseurs hip-hop. Mais avant d'entrer dans le détail, il est à souligner que cette socialisation concurrence un autre modèle de l'entreprise de soi en milieux populaires, celui de la croyance en une autodidaxie, c'est-à-dire de pouvoir se «faire soi-même» «sans l'aide des pouvoirs publics».

Les politiques du corps visant les danseurs hip-hop issus des milieux et quartiers populaires

Les politiques du corps visant les milieux populaires ont été particulièrement présentes dans le traitement institutionnel de la danse hip-hop durant les décennies 1980 et 1990, ciblant les jeunes des quartiers HLM perçus comme «désoeuvrés», au cours de ces années qui ont vu le développement de la Politique de la ville[7]. Les politiques publiques ambitionnaient alors de prévenir l'échec scolaire et la délinquance en intégrant des dimensions culturelles et éducatives à leurs programmes de socialisation, en vue d'attribuer un surplus de «sens» aux activités juvéniles et populaires qui étaient jugées en manquer (Faure et Garcia, 2005b).

Des groupes amateurs de danse hip-hop ont été sollicités pour se structurer en association et ont été promus sur des scènes de théâtre. Pour réaliser cette ambition, on exigeait d'eux qu'ils intègrent à leurs pratiques de danse des usages de leur corps ainsi que les techniques de danse constitués et légitimés dans la danse contemporaine et chorégraphique. Il leur a donc été demandé de suivre des stages réguliers avec des professionnels de la danse contemporaine, d'apprendre à enseigner la danse selon la logique pédagogique à l'œuvre dans les cours de danse. Parallèlement, des discours légitimistes se sont répétés pour dire que la danse hip-hop «de rue» non influencée par la danse contemporaine, était «limitée», «non artistique», voire risquée, car engageant des performances corporelles effectuées souvent sans «échauffement» approfondi, comme il est d'usage dans un cours de danse.

Les modalités de socialisation institutionnelles se sont alors caractérisées à la fois par une revalorisation des pratiques des jeunes en leur permettant notamment de se produire sur des scènes de théâtre, à condition qu'ils acceptent de se familiariser avec la forme de danse la plus légitime. Ces conditions de la politique culturelle en faveur de la danse hip-hop avaient pour préalable que les danseurs et chorégraphes hip-hop adhèrent au «projet» institutionnel de retraduction des pratiques amateurs légitimant l'apprentissage entre soi et la performance physique, en entraînements mobilisant des principes pédagogiques et chorégraphiques. Ces derniers avaient

d'autres cadres spatiaux et temporels que les pratiques amateurs autodidactes : s'entraîner dans une salle, à certaines heures, avec un professeur, composer des chorégraphies, apprendre à s'échauffer, à user de moins de force dans l'exécution des mouvements, accepter d'apprendre de manière progressive, de passer du temps à comprendre la « mécanique » d'un mouvement en usant de savoirs anatomiques notamment. Le sens pratique des danseurs et le sens de la pratique hip-hop ont dû emprunter une nouvelle voie, celle de la scène, du spectacle chorégraphique qui obéit à un temps (musical) organisé, à une mise en ordre spatiale, et développant un argument scénique.

La rencontre entre les dispositifs institutionnels de socialisation et les jeunes danseurs d'origines populaires aboutit aujourd'hui à des comportements ambivalents ou qui alternent selon les contextes de la pratique. Ils sont en effet le produit de modes de socialisation hétérogènes (institutionnels, familiaux, entre pairs) par lesquels se confrontent des valeurs et des logiques d'action différenciées : la valorisation de la « débrouille », de la force physique, de la compétition, impliquant des figures corporelles performantes et se réalisant principalement au sol, d'un côté ; la légitimation culturelle et artistique du hip-hop, de l'apprentissage « pédagogique » qui intègre des connaissances scientifiques ou théoriques du mouvement corporel et du réchauffement, reposant sur des techniques de corps plus proches de la danse contemporaine, plus souvent « debout » que lors des compétitions, de l'autre.

Une telle confrontation a reconfiguré la danse hip-hop française. Parmi les danseurs amateurs d'origines populaires, beaucoup n'adhèrent pas « corps et âme » à la logique de socialisation institutionnelle, sans pouvoir toutefois se défaire des propositions institutionnelles, y trouvant néanmoins différentes formes d'« intérêt » (intérêt surtout à pouvoir se professionnaliser). Ils optent volontiers pour des attitudes tacticiennes, de détournement ou d'arrangement vis-à-vis des cadres de la socialisation secondaire institutionnelle qui leur sont proposés quand ils apprennent à danseur (Faure et Garcia, 2005b ; Faure, 2004). De leur côté, nombre de pratiquants « confirmés » (devenus notamment danseurs et chorégraphes « professionnels ») reconstruisent leur biographie en estimant avoir résisté à leur « instrumentalisation » et à l'utilisation de leur « énergie » par les institutions publiques.

La gestion de soi

En les invitant à être les gestionnaires de leur destin, à se responsabiliser collectivement en se structurant en groupe de danseurs, en les sollicitant pour se présenter dans des manifestations culturelles, etc., les acteurs institutionnels ont aussi conduit les danseurs à se rapprocher de la norme institutionnelle de « l'entreprise de soi » : s'engager dans un projet de création soutenu par les acteurs institutionnels, se professionnaliser et ainsi rompre avec le groupe de pairs en créant une compagnie de danse. Les parcours des danseurs professionnels (ou en voie de l'être) combinent toutefois cette logique entrepreneuriale avec des traits de l'autodidaxie « populaire », à savoir l'idée que l'on est un *self-made-man* non soumis aux jeux institutionnels (ce qui ne plaît d'ailleurs pas aux responsables institutionnels qui ont à les soutenir). Une telle croyance populaire en l'autodidaxie émane de leurs conditions de socialisation dans cette culture cultivée de rue (Lepoutre, 1997) qu'est l'expérience hip-hop reposant sur le « frayage », c'est-à-dire un partage d'expériences avec des pairs, sans professeur, mais avec des « leaders », en « faisant les choses » avec eux et non en les apprenant de manière pédagogique. Ce mode d'apprentissage est partiel, puisqu'ils ont eu à suivre des cours et à se familiariser corporellement (même s'ils résistaient intellectuellement) avec les savoir-faire chorégraphiques et pédagogiques. L'autodidaxie (et donc l'entreprise de soi autodidacte) demeure en ce sens limitée du fait que les possibilités de valoriser les pratiques hip-hop et de se professionnaliser ou simplement de danser sur scène dépendent des institutions publiques (culturelles, artistiques, socioculturelles) qui en ont largement le monopole.

Convertir les milieux populaires

Il serait sans doute abusif d'interpréter les logiques de socialisation institutionnelles travaillant au « reclassement » des milieux populaires comme des mécanismes impersonnels procédant de l'imposition d'un pouvoir disciplinaire sur les individus (Foucault, 1975), qui aurait pour objectif la transformation radicale des *habitus* de classe en vue de les

mettre en œuvre (Mauger, 2001b). Elles ne se résument pas non plus à un jeu d'acteurs en interaction (des acteurs institutionnels et leur «public») où se négocieraient des conventions et des ajustements, où les «codes» seraient sans cesse reformulés de par la coopération plus ou moins conflictuelle entre différents acteurs rationnels.

En observant les «politiques du corps» qui se réalisent dans des espaces de socialisation institutionnels et en abandonnant l'analyse formelle des discours politiques et des actions publiques qui en découlent, nous avons opté pour une sociologie attentive aux positions et aux relations en articulation avec l'observation sociographique des actions et des interactions (Chartier, 1998). N'existant pas en dehors des relations sociales et donc des hommes, ces actions publiques ont effectivement leurs lieux propres (centres de formation…) et sont réappropriées par les individus en présence (travailleurs sociaux et «usagers» des espaces de formation, d'insertion ou de reclassement). Elles fournissent en conséquence un «champ des possibles» d'action et de pensée, ainsi que des «ressources» symboliques et matérielles susceptibles de transformer les individus. Penser la socialisation en ces termes s'appuie en partie sur l'idée que les individus sont socialisés dans des univers sociaux susceptibles d'être concurrents et d'offrir des modèles de comportement différenciés, voire contradictoires, qui se confrontent en exerçant des contraintes intériorisées souvent divergentes. Ceci d'autant plus dans les milieux populaires (Millet et Thin, 2005b), du fait des écarts sociaux entre leurs univers symboliques et les habitudes corporelles relatives à leurs conditions matérielles d'existence dominées (Schwartz, 1998) et des normes corporelles, langagières, vestimentaires légitimées par les institutions publiques qui travaillent à les reconvertir socialement et professionnellement.

La forme entrepreneuriale et institutionnelle de socialisation ne satisfait pas toujours et pour tous les conditions sociales de son incorporation. Les acteurs institutionnels se confrontent souvent à des individus en situation de précarité «résistant» aux logiques socialisantes qu'ils mettent en œuvre ; ils évoquent alors leurs conduites d'«assisté», de «souffrant», de «dépressif» : autant d'images sociales de l'individu «par défaut» (Castel et Haroche, 2001) ne disposant pas pleinement (par son passé et ses ressources matérielles et symboliques actuelles) de son corps, ni de lieu à soi et de réserves économiques, et pour qui le chômage (après une fermeture d'usine, par exemple) et des conditions de vie et d'avenir incertaines contribuent à miner les solidarités (amicales, familiales…) et souvent l'estime de soi (Linhart, 2002 ; Montlibert, 2001).

Sylvia Faure
Maître de conférences
Groupe de recherche sur la socialisation/UMR-CNRS 5040
Université de Lyon 2

Notes

[1] Christian de Montlibert montre que les politiques d'emploi sont passées «d'une orientation formatrice (le chômeur manque d'une formation) à une orientation entrepreneuriale (le chômeur devient un investisseur qui doit gérer sa formation et son retour à l'emploi) et d'une dimension nationale et égalitaire à une dimension locale et ciblée, le travail social change lui aussi et se voit pressé de venir en aide aux familles classées comme vulnérables» (Montlibert, 2001 : 81).

[2] La citation exacte est la suivante : «Toute éducation est fondamentalement politique, dans le sens où elle inculque au corps des principes éthiques […] le corps biologique socialement façonné est ainsi un corps politisé ou, si l'on préfère, une politique incorporée» (Bourdieu, 1990 : 20).

[3] Ces attentes sont observées dans d'autres types de formations où le modèle économique et l'injonction à former des personnes «employables» deviennent des enjeux de politiques éducatives, notamment à l'université (Tralongo, 2005).

[4] Les éléments d'enquête mobilisés s'inscrivent dans un programme de recherche ayant bénéficié d'une délégation CNRS (2003-2005) au sein du Groupe de recherche sur la socialisation. Des actes de recherche se sont poursuivis bien au-delà de cette délégation, jusqu'en novembre 2007. L'objectif principal du programme était d'analyser les espaces et les conditions de socialisation des habitants des grands ensembles HLM et de questionner les modes de production des rapports sociaux et de sexe dans les quartiers de la politique de la ville. Cette recherche s'est particulièrement intéressée aux espaces de socialisation des femmes des milieux populaires. Une autre opération de recherche a bénéficié d'une subvention du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) en ciblant les jeunes et les relations de sexe, ainsi que leurs espaces parfois concurrents de socialisation. Parce que les politiques publiques successives ont fait de ces quartiers des « territoires » où la relégation prend différentes formes (sociale, professionnelle, scolaire, et finalement résidentielle), nous avons privilégié l'analyse des effets de socialisation de ces politiques sur les conditions de socialisation dans les familles, et entre jeunes. Le matériau de recherche comprend des analyses d'observation « in situ » et la transcription entière et précise de 102 longs entretiens (Faure, 2005).

[5] Par exemple, les questions d'excès des aliments riches, pour les femmes et pour leurs enfants, sont souvent évoquées parce qu'ils seraient relatifs à la « santé publique » en raison de l'obésité qu'ils induisent fréquemment ; par ailleurs, des bénévoles pensent que le corps de ces femmes serait trop lavé en raison des ablutions pour les prières, et cela deviendrait un problème d'hygiène (mycoses).

[6] Dans cette recherche sur les ouvrières reclassées, nous questionnons les modes de confrontation singuliers et collectifs au plan de licenciement, et ses conséquences sur l'organisation domestique, la vie personnelle des ouvrières licenciées, sur leur rapport au corps et l'estime de soi. Nous nous intéressons aussi aux manières dont elles se sont « mobilisées » contre le plan de licenciement. Mais l'analyse principale porte sur les modes d'appropriation des dispositifs de reclassement ainsi que les pratiques de reconversion de d'ouvrières vieillissantes. Nous observons que la reconversion est moins un enjeu financier qu'une manière de poursuivre, souvent en le transformant radicalement, un parcours professionnel qui vise une relative « réalisation de soi » et une mise à distance des assignations domestiques que leur incombe la division sexuelle du travail. Elles ont dû d'ailleurs faire face aux idées reçues en la matière, de la part des agents recruteurs ou des formateurs dans les dispositifs de reclassement. Autrement dit, quand les attentes sociales (parfois familiales) les assignaient aux tâches domestiques et familiales corrélées éventuellement à des « petits boulots » pour agrémenter le quotidien, beaucoup d'entre elles cherchent par différents moyens à échapper à de telles assignations.

[7] Cette recherche a porté sur les danseurs hip-hop et sur les modes de socialisation institutionnels d'encadrement des jeunes danseurs d'origines populaires, dans le cadre d'un appel d'offres interministériels « Ville, cultures et dynamiques sociales », sur le thème *Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville*, recherche financée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2000-2002 (Faure et Garcia, 2003 ; 2005a). Nous avons mis au jour les différences sociales et sexuelles de ces formes de danse hip-hop et analysé « l'apprendre par corps » des danseurs et danseuses dans sa dimension sociopolitique. Nous avons aussi étudié les effets des différents modes de socialisation de ces danseurs sur la constitution de leurs savoirs, de leur savoir-faire et de leurs modalités d'identification. Ces modes de socialisation renvoient d'une part aux procédures de la socialisation institutionnelle, en particulier de la forme « entrepreneuriale » qu'elle opère en direction des pratiquants d'origines sociales populaires, et les modes de socialisation « populaires » de ces jeunes pratiques, comme l'apprentissage par frayage, entre soi, autodidacte. La méthodologie s'appuie sur 70 entretiens ainsi que plusieurs séances d'observation dans des contextes variés (établissements scolaires, centres sociaux, maisons de la jeunesse et de la culture, espaces publics, répétitions de compagnies de danse).

Références bibliographiques

BALLAIN, René, Dominique GLASMAN et Rolland RAYMOND. 2005. *Entre protection et compassion. Des politiques publiques travaillées par la question sociale (1980-2005)*. Grenoble, PUG.

BOURDIEU, Pierre. 1990. « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales,* 84 : 2-31.

CASTEL, Robert, 2005. « Devenir de l'État providence et travail social », dans Jacques ION (dir.). *Le travail social en débat[s].* Paris, La Découverte : 27-49.

CASTEL, Robert et Claudine HAROCHE. 2001. *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*. Paris, Fayard.

CHARTIER, Roger. 1998. « L'histoire entre récit et connaissance », *Au bord de la falaise.* Paris, Albin Michel : 87-107.

CHAVANON, Olivier. 2005. « Politiques publiques et psychologisation des problèmes sociaux », dans René BALLAIN, Dominique GLASMAN et Rolland RAYMOND (dir.). *Entre protection et compassion. Des politiques publiques travaillées par la ques-*

tion sociale (1980-2005). Grenoble, PUG : 261-279.

DARMON, Muriel. 2003. *Devenir anorexique. Une approche sociologique*. Paris, La Découverte.

DARMON, Muriel. 2006. *La socialisation.* Paris, Armand Colin.

FASSIN, Didier et Dominique MEMMI. 1996. *Le gouvernement des corps.* Paris, Éditions de l'EHESS.

FASSIN, Didier. 1996. *L'espace politique de la santé. Essai de généalogie.* Paris, PUF.

FASSIN, Didier. 2004. *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute*. Paris, La Découverte.

FAURE, Sylvia. 2004. « Institutionnalisation de la danse hip-hop et récits biographiques des artistes chorégraphes », *Genèses*, 55 : 84-106.

FAURE, Sylvia. 2005. *Rapports sociaux et de sexe dans un Grand ensemble HLM. La sexuation de la vie quotidienne et les arrangements de sexe de l'adolescence.* Rapport de recherche, Groupe de recherche sur la socialisation/FASILD/Université Lumière Lyon 2.

FAURE, Sylvia et Marie-Carmen GARCIA. 2003. *Danses des villes et danse d'école. Procédures de l'inventivité quotidienne des « danses urbaines » confrontées aux modalités d'apprentissage lors de leur insertion en milieu scolaire.* Rapport de recherche Groupe de recherche sur la socialisation, Ministère de la Jeunesse et des Sports/Université Lyon 2.

FAURE, Sylvia et Marie-Carmen GARCIA. 2005a. *Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques.* Paris, La Dispute.

FAURE Sylvia et Marie-Carmen GARCIA. 2005b. « La danse hip-hop : l'ambivalence d'une rencontre entre institutions publiques et pratiquants », dans André BRUSTON (dir.). *Des cultures et des villes. Mémoires au futur*. La Tour d'Aigues, Édition de l'Aube : 259-277.

FAURE, Sylvia et Daniel THIN. 2007. « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix,* 78 : 87-106.

FOUCAULT, Michel. 2004a. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*. Paris, Hautes Études/Gallimard/Seuil.

FOUCAULT, Michel. 2004b. *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France 1978-1979.* Paris, Hautes Études/Gallimard/Seuil.

FOUCAULT, Michel. 1975. *Surveiller et punir.* Paris, Gallimard.

GLASMAN, Dominique. 2005. « Introduction de la seconde partie », dans René BALLAIN Dominique GLASMAN et Rolland RAYMOND (dir.). *Entre protection et compassion. Des politiques publiques travaillées par la question sociale (1980-2005).* Grenoble, PUG : 123-131.

LAHIRE, Bernard. 1998. *L'Homme pluriel*. Paris, Nathan.

LEPOUTRE, David. 1997. *Cœur de banlieue.* Paris, Odile Jacob.

LINHART, Danièle. 2002. *Perte d'emploi, perte de soi.* Ramonville St-Agne, éditions Erès.

MAUGER, Gérard. 1998. « La reproduction des milieux populaires en crise », *VEI*, 113 : 6-16

MAUGER, Gérard. 2001a. « Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires », *Actes de la recherche en sciences sociales,* 136-137 : 3-4.

MAUGER, Gérard. 2001b. « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales,* 136-137 : 5-14.

MAZADE, Olivier. 2003. *Reconversion des salariés et plans sociaux*. Paris, L'Harmattan.

MEMMI, Dominique. 2000. « Vers une confession laïque ? La nouvelle administration étatique des corps », *Revue française de science politique,* 50 : 3-19.

MEMMI, Dominique. 2003. « Archaïsme et modernité de la biopolitique contemporaine : l'interruption médicale de grossesse », *Raisons politiques,* 9 : 125-139.

MILLET, Mathias et Daniel THIN. 2005a. « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et Politiques*, 54 : 153-162.

MILLET, Mathias et Daniel THIN. 2005b. *Ruptures scolaires*. Paris, PUF.

MOLINA-CRUZ, Séverine. 2007. *Les parcours vers l'emploi de mères de famille de milieux populaires.* Lyon, mémoire de Master II recherche, Faculté d'anthropologie et de sociologie, Université Lyon 2.

MONTIBERT, Christian de. 2001. *La violence du chômage.* Strasbourg, PUS.

MULLER, Pierre. 2000. « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique,* 50, 2 : 189-208.

SCHWARTZ, Olivier. 1998. *La notion de « classes populaires ».* Saint-Quentin-en-Yvelines, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université de Versaille.

THIN, Daniel. 1998. *Quartiers populaires. L'école et les familles.* Lyon, PUL.

TISSOT, Sylvie. 2007. *L'état et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris, Seuil, coll. « Liber ».

TRALONGO, Stéphanie. 2005. « Construire l'employabilité pendant la formation universitaire ? Socio-anthropologie des ateliers de Projet Personnel et Professionnel », Communication au colloque pluridisciplinaire *Rencontre entre les cultures et les pratiques formelles, informelles, non formelles d'apprentissages.* Marrakech, 23-25 novembre.